

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

8/2006

Population

Contenu

La proportion de non-nationaux et la ventilation par nationalité varient considérablement au sein de l'UE..... 1

Les non-nationaux sont généralement plus jeunes que les nationaux 3

Populations non nationales dans les États membres de l'UE

La proportion de non-nationaux et la ventilation par nationalité varient considérablement au sein de l'UE

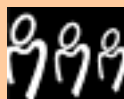
D'après les statistiques nationales officielles et les estimations d'Eurostat, le nombre total de non-nationaux dans l'Union européenne en 2004 s'élevait à environ 25 millions, représentant à peine moins de 5,5 % de la population totale. En termes absolus, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie enregistrent les plus grands nombres de citoyens étrangers.

Les données pour la période 2000-2004 indiquent que la population de non-nationaux allait de moins de 1 % de la population totale en Slovaquie à 39 % au Luxembourg, sachant que dans la majorité des pays ce chiffre était compris entre 2 et 8 % (tableau 1). La Lettonie, l'Estonie, l'Autriche, Chypre, l'Allemagne, la Belgique et la Grèce affichaient une proportion de non-nationaux supérieure à 8 %, la Lituanie, la Hongrie et la Pologne inférieure à 2 %. Il convient de souligner que les données concernant la Lettonie et l'Estonie comptabilisent des citoyens de l'ex-Union soviétique qui sont résidents permanents dans ces pays et n'ont pas acquis la nationalité du pays d'accueil depuis l'effondrement de l'Union soviétique et que les chiffres officiels de certains pays d'Europe centrale et orientale ne prennent pas totalement en compte les populations étrangères, ne comptabilisant que les résidents permanents.

Dans tous les États membres de l'UE à l'exception du Luxembourg, de la Belgique, de l'Irlande et de Chypre, la majorité des étrangers sont ressortissants de pays autres que les 25 membres de l'UE (EU-25). Le nombre de ressortissants des 10 nouveaux États membres résidant dans l'EU-15 est très faible: environ 0,2 % de la population totale de l'EU-15, la plus forte proportion étant enregistrée en l'Allemagne (environ 0,6 %).

Entre 1990 et 2004, dans la plupart des pays, le pourcentage de ressortissants étrangers est resté plutôt stable ou a augmenté. La Lettonie est le seul pays à avoir enregistré une nette baisse (environ cinq points de pourcentage entre 1998 et 2004). La hausse la plus significative a été observée au Luxembourg, en Espagne, à Chypre, en Grèce, en Irlande et en Autriche, ce qui s'explique par une augmentation de la population provenant d'autres pays que l'EU-25, à l'exception du Luxembourg où la principale hausse provenait de ressortissants de l'EU-15. Les programmes de régularisation ont eu des conséquences notables sur la taille des populations non nationales en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne.

La répartition par nationalité des populations étrangères varie grandement d'un État membre de l'UE à l'autre (tableaux 1 et 2). Tout comme la proximité géographique, la composition de la population non nationale de chaque pays par rapport à la proportion des cinq principaux groupes de non-nationaux reflète clairement l'histoire de ces populations, et en particulier les migrations de la main-d'œuvre, les changements politiques récents et les relations historiques. Les groupes de non-nationaux les plus nombreux sont notamment les ressortissants turcs en Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas, les ressortissants des anciennes colonies au Portugal (Cap-Vert, Brésil et Angola) et en Espagne (Équateur et Maroc), les migrants d'Albanie en Grèce, les ressortissants de l'ex-Yougoslavie en Slovaquie, les ressortissants tchèques en Slovaquie et les ressortissants d'autres pays de l'ex-Union soviétique en Estonie, Lettonie et Lituanie.



	Année	Les groupes de non-nationaux les plus nombreux (pays de nationalité)			Année	Non-nationaux			
		Nationaux (1000)	Non-nationaux (1000)	Non-nationaux %		Nationaux (1000)	Non-nationaux (1000)	Non-nationaux %	
Belgique	2004	9 536	860	8.3	Italie	1990	9 067	881	8.9
République tchèque	2004	10 016	195	1.9	Ukraine	1990	10 327	36	0.3
Danemark	2004	5 126	271	5.0	Turquie	1990	4 985	151	2.9
Allemagne	2004	75 190	7 342	8.9	Turquie	1990	74 267	4 846	6.1
Estonie	2000c	1 096	274	20.0	Fédération de Russie	1990	:	:	:
Grèce	2004e	10 149	891	8.1	Albanie	1990	9 979	142	1.4
Espagne	2004	39 426	2 772	6.6	Ecuador	1990	38 428	398	1.0
France	1999c	55 258	3 263	5.6	Portugal	1990	53 055	3 597	6.3
Irlande	2002c	3 585	274	7.1	Royaume-Uni	1990	3 426	81	2.3
Italie	2004	55 898	1 990	3.4	Albanie	1990	56 338	356	0.6
Chypre	2002c	625	65	9.4	Grèce	1992	577	26	4.2
Lettonie	2004	1 804	515	22.2	Fédération de Russie	1998	1788	671	27.3
Lituanie	2001c	3 450	34	1.0	Fédération de Russie	1990	:	:	:
Luxembourg	2004	277	174	38.6	Portugal	1990	270	109	28.7
Hongrie	2004	9 987	130	1.3	Roumanie	1995	10 199	138	1.3
Malte	2004	389	11	2.8	Royaume-Uni	1990	352	6	1.6
Pays-Bas	2004	15 556	702	4.3	Turquie	1990	14 251	642	4.3
Autriche	2004	7 375	765	9.4	Serbie-Monténégro	1990	7 211	434	5.7
Pologne	2002c	37 530	700	1.8	Allemagne	1990	:	:	:
Portugal	2003p	10 169	239	2.3	Cap-Vert	1990	9 819	101	1.0
Slovénie	2004	1 951	45	2.3	Bosnie-Herzégovine	1995	1 942	48	2.4
République slovaque	2004	5 350	30	0.6	République tchèque	1990	:	:	:
Finlande	2004	5 113	107	2.0	Fédération de Russie	1990	4 953	21	0.4
Suède	2004	8 500	476	5.3	Finlande	1990	8 071	456	5.3
Royaume-Uni	2003	55 636	2 760	4.7	Irlande	1990	55 043	2 416	4.2

c - Recensement de la population; e - Effectif estimé; p - Données préliminaire.

Tableau 1: Population nationale et non nationale dans les États membres de l'Union européenne, vers 2004 et 1990.

ALLEMAGNE					PORTUGAL						
1990	(1000)	%	2004	(1000)	%	1990	(1000)	%	2003	(1000)	%
Turquie	1612.6	33.3	Turquie	1877.6	25.6	Cap-Vert	28.0	27.7	Cap-Vert	52.4	21.9
BA+HR+MK+ CS+SI	610.5	12.6	BA+HR+MK+ CS+SI	1054.7	14.4	Brésil	10.5	10.4	Brésil	24.9	10.4
Italie	519.5	10.7	Italie	601.3	8.2	Royaume-Uni	7.8	7.7	Angola	24.6	10.3
Grèce	293.6	6.1	Grèce	355.6	4.8	Espagne	7.3	7.2	Guinée Bissau	19.1	8.0
Pologne	220.4	4.5	Pologne	326.9	4.5	US	6.4	8.4	Royaume-Uni	15.9	6.7
Autre	1589.1	32.8	Autre	3119.6	42.5	Autre	41.0	40.6	Autre	101.9	42.7
LUXEMBOURG					GRECE						
1991	(1000)	%	2004	(1000)	%	1994	(1000)	%	2001	(1000)	%
Portugal	37.6	34.2	Portugal	63.8	36.6	US	15.1	10.1	Albanie	438.0	57.5
Italie	19.9	18.1	France	21.9	12.6	Royaume-Uni	13.5	9.0	Bulgarie	35.1	4.6
France	13.0	11.8	Italie	18.9	10.8	Fédération de Russie	10.3	6.9	Géorgie	22.9	3.0
Belgique	9.5	8.6	Belgique	16.0	9.2	Allemagne	9.2	6.2	Roumanie	22.0	2.9
Allemagne	8.8	8.0	Allemagne	10.3	5.9	Pologne	8.8	5.9	US	18.1	2.4
Autre	21.3	19.4	Autre	43.3	24.9	Autre	92.4	62.0	Autre	225.3	29.6
RÉPUBLIQUE TCHEQUE			HONGRIE			RÉPUBLIQUE SLOVAQUE			SLOVÉNIE		
2004	(1000)	%	2004	(1000)	%	2004	(1000)	%	2004	(1000)	%
Ukraine	56.4	28.9	Roumanie	55.7	42.8	République tchèque	5.4	18.0	BA	21.8	48.2
République slovaque	33.1	17.0	Ukraine	13.1	10.1	Ukraine	4.8	16.1	CS	7.6	16.8
Vietnam	25.6	13.1	CS	12.4	9.5	Pologne	2.4	7.9	Croatie	7.0	15.4
Pologne	16.1	8.2	Allemagne	7.4	5.7	Roumanie	1.9	6.5	MK	4.1	9.0
Fédération de Russie	12.5	6.4	Chine	6.8	5.2	Vietnam	1.8	5.9	Ukraine	0.9	1.9
Autre	51.7	26.5	Autre	34.8	26.7	Autre	13.6	45.6	Autre	3.9	8.7

BA - Bosnie-Herzégovine, HR - Croatie, MK - Ex-république Yougoslavie de Macédoine, CS - Serbie-Monténégro, SI - Slovénie, US - États-Unis.

Tableau 2: Ventilation par nationalité de la population non nationale dans certains États membres de l'UE.

En Allemagne qui, en chiffres absolus, accueille la plus forte population étrangère dans l'Union européenne, le classement des cinq principales populations non nationales est d'une stabilité notable: Turcs, ressortissants de l'ex-Yougoslavie, Italiens, Grecs et Polonais (tableau 2).

Le Luxembourg, qui enregistre le plus fort pourcentage de non-nationaux dans l'UE (ainsi que la plus forte

proportion d'étrangers provenant d'autres pays de l'EU-15), affiche également une composition stable des principaux groupes de ressortissants étrangers puisque celle-ci n'a quasiment pas évolué entre 1991 et 2004. Suite aux programmes de régularisation, la Grèce a connu le changement le plus marqué dans la composition de sa population non nationale recensée (tableau 2).

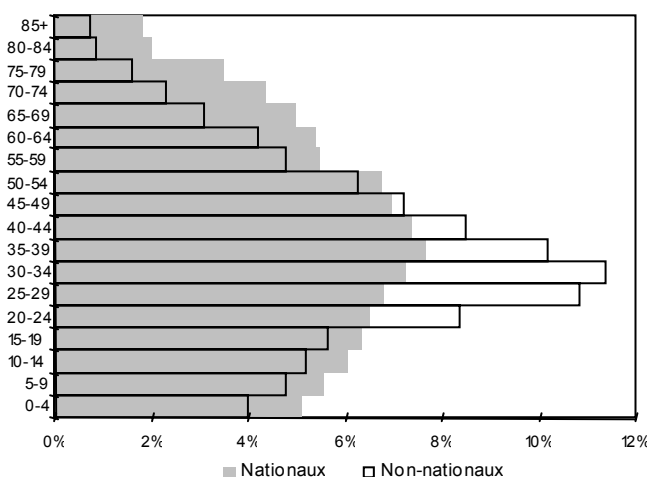
Les non-nationaux sont généralement plus jeunes que les nationaux

Des différences considérables apparaissent entre les pyramides d'âges des populations nationales et non nationales au sein de l'Union européenne (graphique 1). D'après les données de 2002, si les proportions des enfants et des adolescents ne différaient pas grandement sachant que les 0-19 ans représentaient 23 % des nationaux et 20 % des non nationaux, en revanche, pour les autres tranches d'âge, l'écart était net.

La population étrangère était dominée par les jeunes adultes, 41 % des non-nationaux ayant entre 20 et 39 ans, contre 28 % des nationaux. Les tranches d'âge des 25-29 et 30-34 ans, les deux groupes les plus représentés dans la population non nationale, atteignaient à elles deux 22 % (contre 14 % pour les nationaux).

Les principales différences relatives dans la pyramide d'âges apparaissaient pour les 65 ans et plus, représentant 17 % de la population nationale, soit près de deux fois la proportion équivalente des citoyens étrangers (9 %). Par conséquent, la population immigrée tend, à court terme, à faire baisser la moyenne d'âge de la population totale. Toutefois, cet effet est limité dans la mesure où le pourcentage des non-nationaux par rapport à la population totale est faible dans la plupart des pays et où les jeunes adultes immigrés, qui sont aujourd'hui relativement nombreux, viendront s'ajouter, à l'avenir, aux tranches d'âge les

plus élevées. Le manque de données ne permet pas une étude complète de la répartition relative entre hommes et femmes au sein des populations non nationales. Toutefois, les données disponibles indiquent que la proportion des hommes dans les populations non nationales est, dans certains pays, nettement supérieure à cette même proportion dans la population totale.



Graphique 1: Nationaux et non-nationaux, par âge, EU-25, 2002.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Par population non nationale, on entend ici les personnes qui n'ont pas la nationalité du pays où elles résident, y compris les personnes de nationalité inconnue et les apatrides.

En raison des notions, des définitions et des sources de données souvent variables, ainsi que des différentes règles régissant l'acquisition de nationalité, la comparabilité internationale des chiffres relatifs aux non-nationaux est limitée. Les données sur la

population par pays de naissance permettent de dresser un tableau plus complet de l'origine de la population, celles-ci ne sont malheureusement pas disponibles pour tous les pays.

Les statistiques sur les acquisitions de nationalité ont fait l'objet du numéro 3/2004, thème 3 de Statistiques en bref. Les données relatives à la population née à l'étranger dans certains pays de l'EU-15 figurent également dans cette publication.

Pour en savoir plus:

Données :

[Site web EUROSTAT/Population et conditions sociales/Population/Migrations internationales et asile/Population par nationalité](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:

www.ec.europa.eu/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.ec.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu

Cette publication a été éditée en collaboration avec Dorota KUPISZEWSKA et Marek KUPISZEWSKI, Central European Forum for Migration Research (CEFMR).

Pour plus d'information contactez Anne HERM, Eurostat F-1, L-2920 Luxembourg,

Tel. (352) 4301 36235, Fax (352) 4301 34029

E-mail: anne.herm@cec.eu.int